

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
18 juin 2026**

Présidence : M. Thomas McMullin

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 701 relatif à la révision du Règlement et de la Directive sur la Gestion des Déchets, ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

Article 1 : d'adopter le nouveau Règlement sur la Gestion des Déchets tel qu'amendé.

Article 2 : que ce nouveau Règlement entrera en vigueur après son approbation par la Cheffe ou le Chef du Département concerné, au plus tôt le 1er janvier 2027.

Ainsi délibéré en séance du 18 juin 2026.

Le Président :



Thomas McMullin



La secrétaire :



Laetitia Jaccard Gaspar